

La FORMATION BAFA des Eclaireuses Eclaireurs de France et la réforme des rythmes éducatifs.



La rentrée scolaire 2014 se prépare activement. Chaque commune ou intercommunalité a défini son projet et son organisation pour les activités périscolaires qui vont être renforcées ou mises en place à partir de Septembre.

Les Eclaireuses Eclaireurs de France, habilités à encadrer des BAFA et BAFD, vous proposent d'accompagner et de former vos intervenants

La formation BAFA initiale (8 jours)

Demi-pension sans hébergement : 380 euros

Pension complète avec hébergement : 490 euros

Cette formation, ouverte à tous les publics, s'adresse aussi bien aux personnes qui débutent et qui ont besoin de se former qu'aux animateurs déjà en poste qui souhaitent compléter leur formation, notamment sur les problématiques liées aux nouveaux rythmes scolaires et à leur mise en œuvre.

Un focus particulier sera mis sur les spécificités des dispositifs périscolaires et les liens entre l'école et les temps d'activités périscolaires (TAP)

Le programme de formation

- Assurer la sécurité physique et morale des enfants
- Participer, au sein d'une équipe, à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif de l'organisateur dans le respect du cadre réglementaire
- Construire une relation de qualité avec les enfants qu'elle soit individuelle ou collective
- Participer à l'accueil, la communication et le développement des relations entre les différents acteurs
- Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités. Connaître les différents besoins de l'enfant en particulier sur les temps de loisirs (rythmes etc.)
- Accompagner les enfants dans la réalisation de leurs projets en les adaptant aux contraintes et aux limites du temps périscolaire
- Pratique de différentes activités et de différentes méthodes d'animation : chants, jeux ; techniques d'expression, arts plastiques...

Les méthodes de formation

Nos méthodes s'appuient sur la pédagogie du scoutisme

Implication de l'animateur, en tant que principal acteur de sa formation

Etudes de cas concrets.

Pédagogie active : mise en situation, préparation d'animations sur des séances courtes.

Suivi individuel : analyse de pratique

Méthode d'évaluation : le conseil d'enfants.



ECLAIREUSES + ÉCLAIREURS
DE FRANCE

ECLAIREUSES ECLAIREURS DE France

12 place Georges Pompidou 93167 Noisy le Grand Cedex

Tel 01 48 15 17 66 – mail: accueil.national@eedf.asso.fr

La formation BAFA approfondissement «Animation périscolaire» (6 jours)

Demi-pension sans hébergement : 330 euros
Pension complète avec hébergement : 410 euros

Le programme de formation

- *Retour sur le stage pratique et les autres expériences d'encadrement*
- *Réglementation et sécurité en accueils collectifs de mineurs : spécificité du dispositif périscolaire*
- *Réflexion sur le lien école, activités périscolaires et extrascolaire dans la réforme des rythmes*
- *Organisation et aménagement du dispositif : le temps et l'espace, le projet d'activité*
- *Identification des atouts du territoire dans la mise en œuvre des animations (partenariat, ressources culturelles, ressources naturelles)*
- *Les différents besoins de l'enfant*

Qui sommes-nous?

Un mouvement éducatif engagé

Association de scoutisme et d'éducation populaire reconnue d'utilité publique, les Eclaireuses Eclaireurs de France agissent depuis plus de 100 ans dans les champs de l'animation et de la formation avec les méthodes du scoutisme : éducation par l'action, vie en petits groupes, prise de responsabilité, engagement...

Un idéal laïque

Les Éclaireuses Éclaireurs de France s'affirment depuis 1947, « laïques comme l'École publique ». L'engagement de l'association pour la défense de la laïcité se vit au quotidien auprès des enfants, jeunes et des adultes à travers ses actions éducatives : lutte contre les discriminations, solidarité internationale...

Un projet d'éducation original et complémentaire...

Le projet éducatif des EEDF est fondé sur des méthodes complémentaires à celles de l'école comme la pédagogie du projet, l'éducation active ou l'éducation par le jeu ; il se décline et s'adapte aux différentes tranches d'âge qui correspondent aux cycles de l'école. Il favorise une continuité éducative collective tout en permettant à chaque enfant de progresser individuellement.



NOS AGRÉMENTS

- Association reconnue d'utilité publique depuis 1925
- Agréée par le ministère de l'Éducation Nationale depuis 1945 comme Association Éducative Complémentaire de l'Enseignement Public (AECEP)
- Agréée Jeunesse et Sports
- Droit d'utilisation des locaux scolaires (BOEN du 28 /10 /1983) avec accord préalable de la mairie ou de la collectivité territoriale concernée et du directeur d'établissement